



École de bibliothéconomie et des sciences de l'information
de l'Université de Montréal

EBSI, Université de Montréal
cursus@ebsi.umontreal.ca

Volume 8, numéro 1 (printemps 2005)

**Comité de
lecture**

**Comité de
rédaction**

Dans ce numéro

Table des matières avec résumés

Julie Roy, De la culture de l'imprimé à la cyberculture: quel avenir pour le livre imprimé?

Anne-Marie Picard, La pertinence de l'entrée principale dans les catalogues informatisés: une brève revue de la littérature

Cursus vol. 8 no 1

(printemps 2005)

Comité de lecture

Clément Arsenault, professeur adjoint

Simon Pierre Barrette, étudiant

Sarah de Bogui, étudiante

Patricia Desgagné, étudiante

Gaya Déry, étudiante

Mariouche Famelart, étudiante

Marie-Christine Lamarre, étudiante

Elise Lassonde, étudiante

Eric Leroux, professeur adjoint

Isabelle Morrissette, étudiante

Linda Rivest, étudiante

Réjean Savard, professeur titulaire

Vicky Tessier, étudiante

Josée Toulouse, étudiante

James Turner, professeur agrégé

Cursus vol. 8 no 1

(printemps 2005)

Comité de rédaction

Simon Pierre Barrette, étudiant
Sarah de Bogui, étudiante
Josée Toulouse, étudiante



École de bibliothéconomie et des sciences de l'information
de l'Université de Montréal

EBSI, Université de Montréal
cursus@ebsi.umontreal.ca

Volume 8, numéro 1

(printemps 2005)

Comité de lecture

Comité de
rédaction

Résumés

Julie Roy, De la culture de l'imprimé à la cyberculture: quel avenir pour le livre imprimé?

L'ordinateur est devenu depuis quelques années un outil de travail et une porte d'accès privilégié au monde de l'information. L'enthousiasme suscité par ces nouveaux moyens technologiques fait dire à certains que le livre imprimé finira par disparaître au profit du document électronique. D'autres, y voient plutôt une faible menace pour la survie du livre imprimé qui, loin d'être dans une phase agonique, demeure et demeurera un support privilégié pour accéder à l'information. Cet article explore différents points de vue du débat et les enjeux et conditions qui pourraient permettre ou non le passage de la culture de l'imprimé

à la cyberculture.

Anne-Marie Picard, La pertinence de l'entrée principale dans les catalogues informatisés: une brève revue de la littérature

Cet article présente un résumé des arguments utilisés par les détracteurs et défenseurs de l'entrée principale dans les catalogues informatisés. Les premiers estiment que si l'entrée principale est nécessaire au repérage des documents dans les catalogues se présentant sous la forme de livre ou de fiche, son maintien est désuet dans les catalogues informatisés proposant une multitude de points d'accès. Ils avancent que les difficultés entourant le choix de l'entrée principale, les coûts qui y sont rattachés et la confusion entourant sa définition plaident pour son élimination. De leur côté, les défenseurs de l'entrée principale croient qu'elle est toujours nécessaire puisqu'elle permet d'uniformiser le nom des auteurs et des collectivités et, par conséquent, de faciliter le repérage de l'information.

De la culture de l'imprimé à la cyberculture: quel avenir pour le livre imprimé?

Julie Roy

Cursus est le périodique électronique étudiant de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal. Ce périodique diffuse des textes produits dans le cadre des cours de l'EBSI.

Courriel : cursus@ebsi.umontreal.ca

URL : <http://www.ebsi.umontreal.ca/cursus/>

Droits d'auteur

Tout texte demeure la propriété de son auteur. La reproduction de ce texte est permise pour une utilisation individuelle. Tout usage commercial nécessite une permission écrite de l'auteur.

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction
2. Le numérique: entre résistance et utopie
3. Le cyberspace, ici et maintenant?
 - 3.1 La recherche sur Internet et l'accès au document numérique
 - 3.2 S'appropriier le texte numérique : lire, citer, commenter, annoter
 - 3.3 La légitimation du document numérique
 - 3.4 L'accès à l'information par le numérique
4. Conclusion

L'auteure

Julie Roy est étudiante à la maîtrise en bibliothéconomie et en sciences de l'information à l'Université de Montréal. Détentrice d'un doctorat en études littéraires de l'UQAM, elle est actuellement postdoctorante à la Bibliothèque nationale du Québec. Ses recherches portent sur l'histoire littéraire, l'écriture des femmes, et plus particulièrement sur la question de la littérarité des formes et des genres non canoniques. Elle s'intéresse particulièrement à l'impact des nouvelles technologies sur le travail du chercheur.

1. Introduction

Pour comprendre vers quels horizons imaginaires nous surfons plus vite que les années-lumière, il nous faudra, avant d'atteindre le cyberspace, emprunter la machine à remonter le temps et revisiter la vieille Sorbonne et le jardin de l'enfance. L'imagination du futur vient du passé; les idées qui jaillissent comme des fleurs, plongent leurs racines dans la mémoire des théories ancestrales.

Hervé Fisher, Mythanalyse du futur

L'omniprésence du numérique et l'attitude de la jeune génération face aux ressources du Web demandent que l'on s'interroge sur la question du remplacement des formats imprimés par les formats numériques et, à plus ou moins long terme, sur la disparition de l'imprimé. Dans le cadre d'un cours sur la littérature québécoise, offert à l'automne 2004, à l'une des questions d'examen qui portait sur l'influence de la fondation de la première imprimerie québécoise au milieu du 18^e siècle, plus de la moitié des étudiants ont fait un lapsus étonnant en parlant non pas de la première imprimerie, mais bien de la première « imprimante ». Sans vouloir jouer les Freud, on peut observer que ce lapsus généralisé provient sans doute de l'utilisation plus fréquente du vocabulaire des nouvelles technologies, mais peut-être également d'un changement plus fondamental encore. La correction des analyses littéraires confirma les intuitions premières. En effet, les bibliographies, auxquelles un professeur est en droit de s'attendre, s'étaient transformées en webographies. Le sentiment d'être en présence d'un fossé de génération a fait place à un questionnement au sujet de

l'entrée fulgurante du document numérique dans nos vies depuis une dizaine d'années et sur cette disparition annoncée du support imprimé comme source d'information. Ce sujet a été débattu par plusieurs chercheurs et professeurs, dans des discussions informelles mais également, depuis quelques années, dans des articles et ouvrages de plus en plus nombreux. Le sujet semble attiser les passions de chercheurs venant de divers horizons, en raison sans doute de la grande déferlante informatique qui secoue le monde universitaire plus particulièrement. Nous tenterons ici de faire le point sur ces différents points de vue et de réfléchir aux enjeux et aux conditions qui pourraient permettre ou non le passage de la culture de l'imprimé à la cyberculture.

2. Le numérique : entre résistance et utopie

Parmi les enthousiastes face à l'impact des nouvelles technologies, Marshall McLuhan est sans doute l'un des premiers à avoir traité du sujet, mais surtout celui qui a créé le plus d'attentes dans ce domaine. Dès 1962, il annonçait l'avènement d'un espace de communication virtuelle et la disparition à plus ou moins brève échéance du document imprimé. Dans les années 1970, Ted Nelson inventait le concept d'hypertexte et fondait le projet Xanadu¹, demeuré pendant longtemps un projet expérimental. Jusqu'aux années 1990, époque où la mise en place du Web et son utilisation grandissante allait redonner espoir aux tenants du document électronique et de la bibliothèque numérique, l'idée d'un cyberspace est en effet un chantier d'exploration quasi « virtuel » pour les non scientifiques. À la fin des années 1990, le philosophe Timothy Leary auteur de *Chaos and Cyberculture* indiquait à son tour, à propos de cette révolution du cyberspace toujours imaginé au futur:

Toute l'information du monde est à l'intérieur. Et grâce au cyberspace, tout le monde peut y avoir accès. Tous les signaux humains contenus jusque-là dans les livres ont été numérisés. Ils sont enregistrés et disponibles dans ces banques de données, sans compter tous les tableaux, tous les films, toutes les émissions de télé, tout, absolument tout (Leary 1997).

Cette vision futuriste demeure encore de la science-fiction aujourd'hui, en raison du « absolument tout » qui clôt la description de ce monde imaginé. Cependant, lors du congrès de l'IPA (*International Publishers Association*) tenu à Buenos Aires en mai 2002, Dick Brass, responsable du département de l'édition électronique chez Microsoft, annonçait la disparition du livre imprimé d'ici 2018². L'arrivée du livre électronique sur le marché et l'apparition de nouvelles technologies dans les laboratoires des scientifiques

(l'encre électronique, par exemple), l'utilisation de plus en plus intensive du Web et l'apparition des bibliothèques et librairies virtuelles donnaient sans doute une audace supplémentaire au géant Microsoft face aux éditeurs traditionnels présents à ce congrès.

En contrepartie, cette utopie des temps modernes, apporte son lot de réactions. Si l'utopie est ce lieu de nulle part, plusieurs voient des problèmes de taille dans l'avènement d'un cyberspace, tant sur le plan matériel que sur le plan idéologique ou social. Loin d'annoncer la disparition du livre imprimé, certains chercheurs redoublent d'ardeur pour en célébrer la perfection et l'utilité. Dans les années 1990, au moment où les essais portant sur le livre électronique commencent à donner quelques résultats, où les bibliothèques mettent leur catalogue en ligne et où l'Internet pénètre les foyers, certains s'inquiètent déjà du sort de l'imprimé. Au Québec, Jean-Rémi Brault (1992) appelait une implication plus grande de l'État à qui il demandait de développer un véritable réseau de bibliothèques publiques, de favoriser le livre dans un monde envahi par la technologie et l'audiovisuel et de prendre des mesures favorisant la conservation du patrimoine imprimé, menacé également par sa propre fragilité³.

Plus récemment, la réflexion atteint une intensité inégalée du côté des historiens et plus particulièrement des historiens de l'imprimé comme Robert Darnton. Loin d'entrevoir la disparition du livre tel que nous le connaissons, Darnton continue de lui octroyer la première place :

Marshall McLuhan's future has not happened. The Web, yes; global immersion in television, certainly; media and messages everywhere, of course. But the electronic age did not drive the printed word into extinction, as McLuhan prophesied in 1962. His vision of a new mental universe held together by post-printing technology now looks dated. If it fired imaginations thirty years ago, it does not provide a map for the millennium that we are about to enter. The "Gutenberg galaxy" still exists, and "typographic man" is still reading his way around it (Darnton 1999).

L'industrie du livre demeure prospère et la cyberédition est loin de proposer encore des alternatives satisfaisantes. Pour expliquer sa position à l'égard des promoteurs du cybermonde, Darnton pose trois phases dans la réflexion sur la révolution annoncée du numérique : une phase enthousiaste, une phase de désillusion et une phase de pragmatisme dont il se réclame en tant que scientifique:

Consider the book. It has extraordinary staying power. Ever since the invention of the codex in the third or fourth century AD, it has proven to

be a marvelous machine - great for packaging information, convenient to thumb through, comfortable to curl up with, superb for storage, and remarkably resistant to damage. It does not need to be upgraded or downloaded, accessed or booted, plugged into circuits or extracted from webs. Its design makes it a delight to the eye. Its shape makes it a pleasure to hold in the hand. And its handiness has made it the basic tool of learning for thousands of years, even before the library of Alexandria was founded early in the fourth century BC (Darnton 1999).

Le pragmatisme ici passe par l'éloge de la matérialité de l'objet mais également par l'évocation d'une relation empreinte d'émotivité avec le livre dans sa forme traditionnelle. Hervé Fisher abonde dans le même sens en qualifiant les défenseurs du cybermonde de « prosélytes ingénus ». Dans un article intitulé *L'éloge du livre à l'heure du numérique*, Fisher démontre comment « l'invention du numérique nous fait redécouvrir les vertus et le potentiel du livre » (Fisher 2002). Comme Darnton, Fisher célèbre la matérialité de l'objet, mais plus encore son rôle dans l'essor de la pensée occidentale. Encore aujourd'hui, le livre imprimé serait le seul capable de nourrir l'imagination, de stimuler la pensée abstraite et de permettre l'approfondissement d'une réflexion. Pour Fisher, le document numérique n'est tout simplement pas un objet comparable au livre, même si c'est dans cette optique qu'il l'appréhende.

3. Le cyberspace, ici et maintenant ?

Même s'il reste encore beaucoup à faire pour parler de bibliothèque virtuelle et pour envisager concrètement la disparition de l'imprimé, on ne peut ignorer la place de plus en plus importante du document électronique dans nos sociétés. À côté des collections d'imprimés, les projets de bibliothèque virtuelle se sont multipliés au cours des dix dernières années. L'annonce, en février 2004, de la mise sur pied du projet Océan par la compagnie Google (visant à numériser la collection de l'Université Stanford aux Etats-Unis) et l'élargissement du projet à sept bibliothèques américaines, annoncé en décembre 2004, témoigne des efforts fournis pour donner un accès plus grand aux documents numériques. Au Québec, les projets de numérisation de la Bibliothèque nationale semblent aussi contredire le désengagement de certaines institutions dans le domaine du numérique. Qu'il s'agisse de livres, de périodiques, de documents sonores, d'images, de films, de bases de données ou même d'archives manuscrites, les institutions de conservation ont mis sur pied divers projets de numérisation qui proposent désormais des collections importantes sur le Web, collections qui sont appelées à s'élargir au cours des prochaines années et qui sont de plus en plus utilisées. Entre la disparition annoncée de l'imprimé par les « ingénus

du cyberspace » et les magnats du marché numérique d'une part, et les nostalgiques de l'ère Gutenberg d'autre part, Susanne Bertrand-Gastaldy apporte une part d'équilibre en indiquant que:

nous assistons bien à la coexistence de deux mondes, celui du papier et celui du numérique... Pour combien de temps? Pour longtemps, sinon pour toujours. Nous nous dirigeons sans doute vers une complémentarité, une hybridation et une interfécondation des supports et des lectures (Bertrand-Gastaldy 2002, 11).

Pour explorer cette question, nous aborderons certains éléments touchant le rapport du lecteur à l'objet numérique. Ce rapport est une clé importante pour éclairer les possibles utilisations du document numérique, actuelles et futures, et pour penser les conditions qui pourraient permettre la disparition à plus ou moins long terme ou du moins la plus faible utilisation de la forme imprimée. Il ne s'agit pas ici de refaire l'éloge du document imprimé (on pourra lire les belles pages de Fisher sur le sujet) mais bien de voir en quoi et comment le passage de l'imprimé au numérique pourrait ou non avoir lieu et sous quelles conditions.

3.1 La recherche sur Internet et l'accès au document numérique

Le labyrinthe n'est pas le lieu où l'on se perd, mais le lieu d'où l'on sort toujours perdu.

Michel Foucault

Pour élaborer notre réflexion, nous avons tenté d'abord de nous astreindre à consulter uniquement des textes accessibles via le Web, afin de tester l'hypothèse d'un monde sans documents imprimés. D'abord, Google nous entraîne dans une véritable cour aux miracles. La recherche, même en optant pour une requête des plus soignées, nous mène à un carrefour où nous attendent des dizaines de milliers de pages Web sur le thème de l'avenir de l'imprimé et autres sujets connexes. En butinant d'un site à l'autre, on fait de belles découvertes qui risquent effectivement de nous permettre d'élaborer une réflexion sur le sujet sans même devoir franchir le seuil d'une bibliothèque traditionnelle. Le sujet est cependant peut-être un peu trop « parfait » pour nous permettre d'en tirer des conclusions. On observe malgré tout que plusieurs des liens annoncés ont été égarés sur les rayons du Web ce qui diminue un peu l'étourdissement initial provoqué par leur quantité impressionnante. Les liens inactifs sur Internet font cependant éprouver à peu près l'équivalent de la frustration ressentie lorsque des livres portent la mention « perdu » dans les catalogues de bibliothèques, mais plus encore de celle occasionnée par un ouvrage

annoncé au catalogue mais demeurant introuvable parce que rangé sur le mauvais rayonnage. Pour le chercheur qui se respecte, que ses recherches visent la conception d'une bûche de Noël ou un travail de recherche universitaire, cette frustration ramène rapidement aux bons vieux livres de papier.

Un autre problème qui ralentit sans doute l'implantation du virtuel dans la vie des lecteurs est la présence de plus en plus importante des cyberlibrairies. Non pas celles qui permettent de commander un ouvrage imprimé, mais celles qui offrent un livre électronique ou un article en version numérique à prix modique. Les réticences sont encore grandes puisque plusieurs de ces ouvrages, notamment les « classiques », sont souvent disponibles en version gratuite sur d'autres sites, mais surtout parce que les technologies employées n'assurent pas toujours au consommateur l'accès direct au document téléchargé et dûment payé. Le savoir technique et certains logiciels, qui ne sont pas toujours gratuits et parfois incompatibles avec le système d'exploitation (Mac ou PC, sans parler de la version), sont indispensables pour pouvoir accéder à certains documents numériques sur le Web. Pour les non-initiés, l'accès peut s'avérer encore fort complexe.

3.2 S'appropriier le texte numérique : lire, citer, commenter, annoter

Comme le note Christian Vandendorpe, la lecture du « roman réclame un pacte de lecture particulier, beaucoup plus exigeant que celui de la lecture du journal, par exemple. En revanche, ce pacte assure au lecteur un maximum de gratification et d'effets de sens si le récit est lu dans sa totalité, en suivant le mot à mot du texte » (Vandendorpe 2002). Dans le cadre du document numérique, et plus particulièrement de l'hypertexte, la perception de l'œuvre entière et totale disparaît pour faire place à la superposition des fragments, fragments dont les auteurs sont souvent non identifiés. Sans nous étendre sur la question des transformations opérées par la lecture en mode virtuel, que plusieurs chercheurs explorent actuellement, nous optons pour l'hypothèse que malgré les changements opérés, la lecture à l'écran est une question d'habitude que plusieurs jeunes lecteurs nés à l'heure du numérique franchissent avec de moins en moins de difficultés.

Cependant, ces difficultés franchies, divers aspects du processus traditionnel de lecture et surtout d'appropriation du texte se trouvent gravement entravés par l'absence de normes éditoriales sur le Web. Comme l'indique Christian Vandendorpe « les dispositifs de la preuve, la note, la référence et la citation se trouvent profondément modifiés dans le monde de la textualité numérique » (Vandendorpe 2002). Si l'auteur ne

signe pas son œuvre, ne la date pas, que l'adresse de référence à l'emplacement du texte disparaît du document électronique téléchargé, et parfois même que le retour à la page d'accueil du site en question s'avère impossible, il devient extrêmement difficile d'élaborer une webographie digne de ce nom. Si certains éditeurs de magazines électroniques prennent la peine de transférer ces informations dans le format numérique téléchargeable, ces initiatives s'avèrent encore marginales. Sur la vingtaine de textes téléchargés pour étudier cette question, seulement deux ont gardé la trace de leur provenance. Une indication adéquate de la propriété des textes diffusés dans le cyberspace constitue non seulement un aspect important du droit d'auteur, mais sans doute une clé importante de l'utilisation du Web et des bibliothèques virtuelles par les internautes de manière efficace et durable.

Un autre problème de taille qui apparaît au moment de la lecture du document numérique est celui de l'annotation du document. Une enquête du magazine Lire (Feriot 1999) indique que 59% des lecteurs prennent des notes en lisant. Il s'avère que le livre électronique, malgré ses promesses, ne permet pas au lecteur d'annoter le document numérique, de le transférer, de le communiquer, de le copier ou même d'imprimer le texte en question. Dans le cas des documents disponibles sur le Web, la plupart des internautes n'ont pas accès à des outils informatiques permettant de prendre des notes sur les documents téléchargés, de souligner un passage ou de sélectionner une citation qui sera recopiée dans le traitement de texte en dehors de la fonction copier-coller qui peut s'avérer un véritable casse-tête. Des outils de ce genre existent pourtant, mais ils ne sont pas encore distribués largement. Face à l'imprimé, c'est un désavantage notoire qui a toutes les chances de retarder l'adoption du numérique.

3.3 La légitimation du document numérique

En dehors des travaux en sciences et dans le domaine de l'informatique, pour lesquels des critères de reconnaissance semblent avoir été déterminés, et en dehors de la mise en ligne de textes numérisés en mode image issus d'imprimés anciens ou récents, la légitimité des textes sur le Web semble peu attestée par les spécialistes en sciences humaines, encore moins par les littéraires. Les publications numériques font partie de la catégorie des prépublications dans le jargon scientifique et tant que le texte n'a pas une forme établie dans un imprimé, il semble plus difficile de le voir obtenir une certaine légitimité. Cependant, on doit noter que plusieurs travaux scientifiques qui n'ont pas l'occasion d'accéder à la forme imprimée peuvent également se retrouver sur le Web telles des perles au fond d'une mer foisonnante.

Si la formation des usagers à l'utilisation des documents électroniques est un domaine auquel travaillent les spécialistes de l'information depuis quelques années, il semble également, qu'avec des moyens humains et financiers supplémentaires, les bibliothèques soient les mieux placées pour assurer un service de veille et servir de bannière aux travaux scientifiques. C'est déjà le cas pour certaines bibliothèques universitaires et pour la Bibliothèque nationale du Québec. Il y a cependant certaines hésitations à l'égard de l'implication plus grande des spécialistes de l'information et de l'imposition de critères de légitimation, comme en font foi les discussions qui ont suivi un colloque virtuel ayant pour thème *Écrans et réseaux*, vers une transformation du rapport à l'écrit (2001-2002). En dépit des restrictions et de la création éventuelle de monopoles du savoir dans l'espace du numérique, cette façon de faire doit devenir plus intensive pour ne pas voir sombrer le Web dans le chaos informationnel. Dans la pièce *Fuenteovejuna*, de l'auteur Lope de Vega, écrite au 16^e siècle, une discussion entre le paysan Barrildo et l'étudiant Leonelo évoque la confusion régnant en Espagne après l'apparition de l'imprimerie. Cette impression de confusion semble facilement comparable à la situation qui prévaut à l'heure actuelle dans la société de l'information et plus particulièrement à ce qu'on appelle l'infobésité:

Barrildo [le paysan] loue les effets de l'imprimerie : « Maintenant, avec tous les livres qu'on imprime, tout le monde se prend pour un grand savant ». Et Leonelo, l'étudiant des Salamanque, de lui répondre : « Et bien, je crois au contraire qu'on n'a jamais été plus ignorant car le savoir ne consiste pas à accumuler les connaissances. En ce domaine, l'excès mène droit à la confusion et les efforts de l'esprit se perdent en fumée » (cité par Roger Chartier 2002).

Si le Web reste ainsi un espace de liberté pour les chercheurs et les créateurs de tous horizons, il semble cependant nécessaire que des spécialistes de l'information, des communautés scientifiques ou même les gouvernements songent à établir des critères de légitimation, critères qui sont monnaie courante dans le domaine de l'édition papier. Une telle entreprise peut évidemment jouer un rôle non négligeable contre la liberté qu'offre le Web mais pourrait apporter une meilleure utilisation des documents électroniques et mettre un peu d'ordre dans le chaos annoncé.

3.4 L'accès à l'information par le numérique

Dans une étude publiée sur le Web, intitulée *Le livre 010101*, Marie Lerbert suggère que, loin de vouer les bibliothèques à la disparition, et qui plus est

les livres imprimés qu'elles ont préservés depuis cinq siècles, le numérique peut être un élément catalyseur pour les relancer. Le numérique permet la consultation des fonds conservés par les bibliothèques alors que plusieurs éléments, d'ordre administratif, matériel et parfois humain, réduisent leur accessibilité. Ainsi, le virtuel permet de faire cohabiter les deux principales vocations de la bibliothèque soit la conservation des documents et leur communication. Que ce prêt se fasse par l'intermédiaire d'une bibliothèque virtuelle ou de main en main au comptoir de prêt des institutions, il n'en demeure pas moins que, grâce au numérique, et malgré la nécessité d'avoir accès à des technologies en perpétuel changement, la démocratisation de l'information atteint ainsi un sommet inégalé. Le cas de la consultation de documents anciens ou rares est sans doute l'un des plus éloquent. Ces documents sont souvent uniques, conservés dans des bibliothèques étrangères dont l'accès demande souvent un long et patient pèlerinage parsemé de formalités, d'acrobaties diplomatiques et de patience. Lire le même document numérisé en ligne, sur Gallica ou la Bibliothèque électronique de Lisieux, par exemple, n'a évidemment pas le même charme, mais vous évitera d'abord le voyage à l'étranger, mais surtout cette longue liste de formalités et de regards inquisiteurs. Vous pourrez sauvegarder le document sur votre ordinateur, le relire et, si vous avez un logiciel qui le permet, l'annoter ou l'indexer, même au beau milieu de la nuit. La consultation des archives dans les institutions de conservation pose des problèmes similaires et souvent bien plus ardues à surmonter pour le commun des mortels. À condition que les documents restent accessibles aux lecteurs et chercheurs une fois numérisés, il est indéniable que l'accès à l'information gagne beaucoup avec le document numérique. C'est le cas notamment dans l'enseignement à distance qui devient une priorité pour certaines universités et même dans le cadre de cours traditionnels. Un professeur peut enseigner des œuvres qui n'ont jamais été rééditées et en donner l'accès à ses étudiants simplement grâce à ces collections virtuelles.

Pour les bibliothèques spécialisées et les centres de documentation, le changement semble nettement plus radical et les nostalgiques du document imprimé semblent plus rares. Dans nombre de domaines où l'information la plus récente est primordiale, « on s'interroge maintenant sur l'utilité d'aligner des documents imprimés sur des rayonnages, alors qu'il est tellement plus pratique de rassembler, stocker, archiver, organiser, cataloguer et diffuser des documents électroniques, et de les imprimer seulement à la demande » (Lerbert 2002). Dans ce domaine, le document imprimé comme support d'information ne tardera pas à être remplacé par le document numérique. Ici, l'imprimé n'est plus considéré que comme un support pour de l'information souvent administrative qui se multiplie rapidement et à laquelle il faut accéder facilement. Le problème se pose différemment pour

l'objet livre auquel se rattachent des valeurs souvent émotives et plus profondément ancrées et, de ce fait, un usage différent.

4. Conclusion

Que l'on soit pour ou contre le passage de l'imprimé au numérique, que l'on vante les exploits des nouvelles technologies ou que l'on critique ses ratés, et peut-être en raison même de ces critiques, il semble bien que le progrès n'est pas près de s'arrêter. Sans miser essentiellement sur le numérique pour assurer l'avenir et la diffusion de l'écrit, on ne peut négliger son impact sur la société. Il est certain qu'à l'heure actuelle, bien des lacunes technologiques empêchent l'utilisation efficace du document numérique. Dans un article intitulé *L'avenir de la lecture interactive* (2002), Alain Vuillemin compare les possibilités des trois modes de lecture virtuelle actuellement disponibles. La lecture en mode image, (qui reproduit fidèlement le texte), la lecture en mode hypertexte (que l'on retrouve par le biais de l'Internet, fait de liens entre des pages que l'on peut parcourir) et la lecture en mode texte (proposée par la plupart des articles offerts en ligne par les revues savantes). Comme le note Vuillemin, ces divers supports, et plus particulièrement le mode image et le mode texte, tentent de se substituer à l'imprimé en mimant ses particularités sans toutefois ajouter de nouvelles dimensions à l'acte de lecture, parfois même en diminuant les possibilités offertes au lecteur d'interagir avec le texte (annotation, transfert, etc.) (Vuillemin 2002). Doit-on s'étonner de cette situation? À partir de ces constats de nature technologique, peut-on affirmer que le format numérique ne remplacera jamais le format imprimé?

Notons qu'au moment de l'invention de l'imprimerie au 15^e siècle, il s'agissait pour Gutenberg, et plusieurs de ses contemporains ayant fait des tentatives similaires, de reproduire, dans un délai plus court que celui nécessité par la copie manuscrite, un nombre plus important de documents. Si l'imprimerie a permis une révolution sociale importante (Eisenstein, 1991), le format des incunables quant à lui révolutionnait bien peu de choses. Au contraire, les imprimeurs reproduisaient le plus fidèlement possible les manuscrits disponibles dans les officines des copistes, en imitant la graphie et l'ornementation, le format, etc. Les métiers du livre, anciens et nouveaux, ont longtemps cohabité. Remplaçons la technologie de la presse par la technologie numérique et nous verrons combien le débat ne semble pas nouveau. En ce sens, il est bien possible qu'un jour l'imprimé disparaisse pour faire place à des formats numériques et des outils, qui sans doute n'auront que peu à voir avec les formats et les outils que nous connaissons à l'heure actuelle. Bien des questions restent cependant à éclaircir pour que la transition soit réalisée, si elle se réalise effectivement.

Un jour peut-être, un chercheur produira une étude véritablement objective qui pourrait avoir pour titre La révolution du numérique. Mais c'est après un long laps de temps que les véritables enjeux pourront être observés objectivement. Qu'un Robert Darnton ou un Hervé Fisher clament la pérennité de l'imprimé ou qu'un Dick Brass ou un Timothy Leary annoncent au contraire sa disparition imminente, ce débat rappelle étrangement ceux qui ont eu cours du 15^e au 18^e siècle. Dans les années 1490, lorsque l'imprimerie apparaît comme un outil technique plus ou moins stabilisé et que le document imprimé est appelé à remplacer, à plus ou moins long terme, le manuscrit, un débat similaire à celui que l'on observe actuellement entre le document imprimé et le document numérique s'amorce en Europe. L'abbé Thrithène, qui tentait de préserver la mainmise des scriptoria sur le marché du livre en évoquant la moindre durée de vie du papier (utilisé par les imprimeurs) comparée à celle du parchemin (censé être le support par excellence des copistes), rappelle certains débats actuels sur la durée de vie des documents numériques. À l'instar des Fisher et Darnton qui, malgré leurs réticences face au numérique, ont tous deux publié des articles et des ouvrages faisant la promotion de l'imprimé sur... Internet, l'abbé Thrithène s'empressa de faire publier son *Éloge des scribes*, et la plupart de ses ouvrages par la suite, par les imprimeurs de Mayence (Eisenstein 1991, 28). Nous connaissons la suite de l'histoire.

L'imprimé telle qu'on le connaît aujourd'hui est le fruit d'une longue évolution à la fois technique, sociale et idéologique. Le livre imprimé, dont on vante les mérites et avec raison, a subi des transformations successives. S'il répond tant aux besoins des lecteurs, c'est parce que la technologie a su s'y adapter au fil du temps ou que les lecteurs eux-mêmes ont appris à le maîtriser. Que l'on pense à l'apparition de la division en chapitres, de la table des matières ou des index, du passage de la presse à bras à la presse rotative, et même aujourd'hui de ses énormes « imprimantes » que sont les outils des imprimeurs, on comprend que le livre imprimé, tel que nous le connaissons aujourd'hui, ne s'est pas fait en une nuit. Que les défenseurs du numérique prennent la parole est important, mais que les défenseurs du livre imprimé défendent ses vertus l'est sans doute plus encore. Ces prises de position sont essentielles, non seulement pour préserver un patrimoine fragile, mais surtout pour que cette relation du lecteur au texte numérique s'enrichisse et que la technique finisse par répondre aux besoins réels des utilisateurs. Avant que ne disparaisse l'imprimé, il faudra d'abord que le numérique arrive à satisfaire les besoins que comble déjà le livre imprimé, mais surtout qu'il les dépasse véritablement. Ces besoins sont non seulement d'ordre technique (un format pouvant être lu partout et en tout temps ou encore la distribution de

logiciels permettant d'annoter les textes), mais relèvent aussi de l'ordre des documents numériques, comme on pourrait dire l'ordre des livres (Chartier 1992) : c'est-à-dire de l'organisation même du système de l'édition, de la distribution, des droits d'auteurs, de la mise en forme de l'information, etc. Il faudra que l'univers régulé du document imprimé, fruit d'un long passé, arrive à ce niveau de régulation dans l'univers du numérique; que se constitue un système dans lequel le lecteur pourra se retrouver comme dans un univers familier. C'est encore loin d'être le cas à l'heure actuelle. La maîtrise de l'information (*Information Literacy*) et l'élaboration de normes passent inévitablement par une plus grande implication des bibliothèques dans ces débats, puisqu'elles sont des institutions pionnières et fort actives dans la gestion de documents numériques. Elle passe également par une normalisation des usages, mais peut-être surtout par une gestion intégrée des marchés de l'information et du marché des nouvelles technologies. Le pari est énorme, mais il n'est pas irréalisable.

Notes

1. • Le projet Xanadu est évoqué dans l'ouvrage *Dream Machine* de Nelson en 1974. Il s'agit d'« un réseau cherchant à regrouper la production écrite mondiale et structuré à partir de liens hypertextes : en d'autres termes une bibliothèque virtuelle capable d'accueillir une infinité de documents, dans lesquels on pourra se déplacer librement grâce aux liens hypertextes. Ce dépôt de documents permet la consultation et l'achat des droits de documents déposés. Xanadu est le premier système à se préoccuper du droit d'auteur et à prévoir la perception automatique de ces droits. », Hélène Brunet et Caroline Lenglet, « Ted NELSON et le projet Xanadu », Site de l'Université de Lille, janvier 2004, http://cteu.univ-lille3.fr/ea4b/article.php3?id_article=24. [retour](#)
2. • « En 2005 les ventes de livres et journaux électroniques atteindront un billion [sic] de dollars, en 2008 elles égaleront celles des livres imprimés, en 2010 les auteurs seront leurs propres éditeurs, en 2012 commenceront les campagnes de publicité en faveur de cet objet en voie de disparition que sera le livre imprimé, en 2015 toutes les collections de la Bibliothèque du Congrès seront numérisées; en 2018 paraîtra le dernier numéro du dernier journal imprimé, en 2019 la première définition du livre dans les dictionnaires sera défini comme "un substantiel morceau d'écriture ['a substantial piece of writing'] généralement accessible sur un ordinateur ou un objet électronique personnel" ». Cité et traduit par Roger Chartier, 2000. [retour](#)
3. • Si cet appel a pu favoriser quelques initiatives pour valoriser la place du livre, la mise en place du programme « Brancher les familles sur Internet » ainsi qu'un programme visant à mettre à la disposition des étudiants du primaire un ordinateur portable dans lequel tiendraient tous les manuels scolaires et les cahiers de

5. BIBLIOGRAPHIE

Bertrand-Gastaldy, Susanne. « Des lectures sur papier aux lectures numériques : quelles mutations? ». *Publications et lectures numériques : problématiques et enjeux*, (14 mai 2002), <http://www.ebsi.umontreal.ca/rech/acf2002/gastaldy.pdf>, voir aussi: http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000256.html (Page consultée en décembre 2004).

Brault, Jean-Rémi. « L'État et l'imprimé : quelques responsabilités de l'État du Québec devant l'avenir du livre dans le Québec de l'an 2000. » *Documentation et bibliothèques* 38, no 4, (Octobre-Décembre 1992): 187-190.

Chartier, Philippe. « Gutenberg 2.0. » *Bulletin CyberSciences. Québec Science*, <http://www.cybersciences.com/cyber/4.0/2000/12/internet.asp> (Page consultée en décembre 2004).

Chartier, Roger. « Langues, livres et lectures, entre l'imprimé et le numérique. » In *Université de Genève. Faculté des lettres*, www.unige.ch/lettres/colloques/Roger_Chartier-12-11-2002.pdf (Page consultée en décembre 2004).

Chartier, Roger. *L'ordre des livres : lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre XVe et XVIIIe siècle*. Aix-en-Provence : Alinéa, 1992.

Chartier, Roger. « Édition et numérique : la révolution dans la révolution. » *Le Monde*, 13 mai 2000, http://www.ipaui.org/events/past_events/Congres%20Buenos%20Aires/rc_letter.html (Page consultée en décembre 2004).

Darnton, Robert. « The New Age of the Book. » *The New York Review of Book*, Vol. 46, no; .5. (18 mars 1999), <http://www.nybooks.com/articles/546> (Page consultée en décembre 2004).

Eisenstein, Elizabeth L. *La révolution de l'imprimé. À l'aube de l'Europe moderne*. Paris : Hachette, 1991.

Ferniot, Christine. « Comment lisez-vous? » *Lire*, Novembre 1999, <http://www.lire.fr/enquete.asp/idC=34031> (Page consultée en décembre 2004).

Fisher, Hervé. « Le Web n'est pas un livre. » In *Bibliothèque nationale du Québec*, (1999), www.bnquebec.ca/fr/biblio/weblivre.pdf (Page consultée en décembre 2004).

Fischer, Hervé. « Éloge du livre à l'âge du numérique. » *Documentation et bibliothèques* 48, no 3, (Juillet-Septembre 2002): 69-70.

Gharbi, Zeïneb et Gilles Deschatelets. « Les livres électroniques dans le milieu universitaire : formes et usages. » *Documentation et bibliothèques* 48, no 3, (Juillet-Septembre 2002): 83-97.

Grimard, Jacques. « Compte rendu du Premier colloque EBSI-ENSSIB sur *Le numérique : impact sur le cycle de vie du document* tenu à Montréal du 13 au 15 octobre 2004. » *Argus* 33, no 3, (Hiver 2004): 3-6.

Guindon, Alex. « Extension du domaine de la lutte. » *Argus* 32, no 3, (Hiver 2003): 5-6.

Jacquesson, Alain et Alexis Rivier. *Bibliothèques et documents numériques : concepts, composantes, techniques et enjeu*. Paris : Cercle de la librairie, 1999.

Leary, Timothy, William Gibson, Winona Ryder, William S. Burrough et David Byrne. *Chaos et cyberculture*. Paris : Éditions du Léopard, 1997.

Le Loarer, Pierre. « L'édition électronique : rôles des médiateurs et nouveaux rapports au savoir. » *Documentation et bibliothèques* 48, no 3, (Juillet-Septembre 2002): 71-80.

Lerbert, Marie. « Le livre 010101. » In *Le net des études françaises*, (20 Juillet 2001), <http://www.etudes-francaises.net/entretiens/00livre.htm> (Page consultée en décembre 2004).

McLuhan, Marshall. *La Galaxie Gutenberg : la genèse de l'homme typographique*. Paris : Gallimard, (1962) 1977.

Vandendorpe, Christian. « La lecture au défi du virtuel. » In *Colloque virtuel : Écrans et réseaux : vers une transformation du rapport à l'écrit?* (2002), <http://www.text-e.org/> (Page consultée en décembre 2004).

Vuillemin, Alain. « L'Avenir de la lecture interactive. » In *Revue Texto : Sémantique des textes*, (2002), http://www.revue-texto.net/Inedits/Vuillemin_Avenir.html (Page consultée en décembre 2004).

La pertinence de l'entrée principale dans les catalogues informatisés : une brève revue de la littérature

Anne-Marie Picard

Cursus est le périodique électronique étudiant de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal. Ce périodique diffuse des textes produits dans le cadre des cours de l'EBSI.

Courriel : cursus@ebsi.umontreal.ca

URL : <http://www.ebsi.umontreal.ca/cursus/>

Droits d'auteur

Tout texte demeure la propriété de son auteur. La reproduction de ce texte est permise pour une utilisation individuelle. Tout usage commercial nécessite une permission écrite de l'auteur.

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction
2. Les origines et définitions de l'entrée principale
 - 2.1 Quelle est l'origine du concept d'entrée principale ?
 - 2.2 Qu'est-ce que l'entrée principale ?
3. Le débat sur la pertinence de l'entrée principale
 - 3.1 Les arguments en faveur de l'élimination de l'entrée principale

L'auteure

Après avoir obtenu une maîtrise en histoire et poursuivi des études doctorales dans la même discipline, l'auteure est présentement candidate à la maîtrise en sciences de l'information à l'Université de Montréal. Le rôle et la mise en marché des bibliothèques publiques et l'accès à l'information sont ses principaux champs d'intérêt.

1. Introduction

If we allow the weight of the past to stifle change and progress, however advantageous and justified, we shall indeed become the caricature which form the stereotype of a librarian in the public mind.

Seymour Lubetsky ¹

Vous voulez lire *La Guerre et la paix* de Tolstoï dans toutes ses éditions et traductions ? Rien de plus simple aujourd'hui. Vous vous rendez à votre bibliothèque locale, mieux, vous accédez dans le confort de votre foyer au catalogue en ligne de votre bibliothèque, faites une recherche par auteur sous Tolstoï et votre écran affiche tous les documents que votre bibliothèque possède de cet auteur. Voilà, le tour est joué. Mais êtes-vous certain que pour tous les documents repêchés, Tolstoï représente bien l'entrée principale de ceux-ci ? « L'entrée principale ? » vous dites-vous, « n'est-ce pas la porte d'entrée de la bibliothèque ? Pourquoi devrais-je m'en préoccuper ? ».

Cette dernière question est celle que se posent plusieurs catalogueurs et théoriciens du domaine de la bibliothéconomie depuis des décennies, et particulièrement depuis les quinze dernières années, avec l'apparition des catalogues de bibliothèques informatisés. La pertinence de l'entrée principale, ou de la notice principale (*main entry* en anglais), dans les catalogues informatisés est un sujet controversé qui a suscité la parution de nombreux articles présentant les arguments des auteurs en faveur ou non de l'élimination de l'entrée principale. Le but de ce travail est de présenter les arguments avancés par les auteurs qui se sont exprimés sur le sujet

depuis le début des années 1990. Nous exposerons en conclusion comment ces auteurs perçoivent les nouvelles fonctions que devraient offrir les catalogues informatisés. Mais pour débiter, il est essentiel de retracer l'origine de l'entrée principale et de tenter de la définir.

2. Les origines et définitions de l'entrée principale

2.1 Quelle est l'origine du concept d'entrée principale ?

Avant même la parution des premiers ouvrages visant à uniformiser les règles de catalogage, les bibliothécaires qui désiraient établir une liste des ouvrages que leur institution possédait durent choisir un système d'entrée afin de construire la liste de leurs documents. Le but d'une telle liste était de pouvoir retracer et localiser facilement les ouvrages. Cette liste se présentait sous la forme d'un livre, manuscrit ou imprimé (*book catalog*). Il était nécessaire de choisir un système d'entrée normalisé avec un seul accès puisqu'il était difficile par manque de temps, d'espace et d'argent, d'établir plusieurs listes avec des points d'accès différents. L'auteur des documents recensés fut choisi comme l'accès unique aux documents (si celui-ci était inconnu, l'accès se faisait au titre) dès l'époque médiévale (en Occident, à tout le moins). Cette pratique se perpétua tout au long de l'époque moderne et les premiers codes de catalogage anglo-américains, inspirés des travaux d'Antonio Panizzi et de Charles Jewett, parus au milieu du XIXe siècle, gardèrent l'auteur comme entrée unique des catalogues (Shoham et Lazinger 1991, 54).

L'importance de bien choisir l'entrée était essentielle dans la mesure où celle-ci constituait le seul accès pouvant mener à l'identification et à la localisation d'un document. Cette préoccupation garda tout son intérêt avec l'apparition des fiches bibliographiques à la fin du XIXe siècle. La fiche avait toutefois l'avantage de dégager la notice bibliographique d'un ensemble fixe; elle était mobile et facilement reproductible. Mais, par souci d'économie encore une fois, toute la description bibliographique d'un document n'était pas retranscrite sur les fiches reproduites. Il était donc nécessaire d'établir un lien entre la fiche reproduite et la fiche complète, originale. C'est à ce moment qu'apparurent les notions d'accès principal ou secondaires (ou entrées principale et secondaires) 2.

Au même moment, Charles Cutter proposa un premier modèle concernant tant les catalogues imprimés qu'à fiches. Il établit trois fonctions principales que les catalogues devaient remplir :

1. permettre à l'utilisateur de trouver un livre lorsque l'un des items suivants est connu:
 - a. l'auteur ;
 - b. le titre ;
 - c. le sujet ;
2. présenter les livres qu'une bibliothèque possède :
 - a. par auteur ;
 - b. par sujet ;
 - c. par genre littéraire ;
3. aider l'utilisateur à choisir un livre :
 - a. selon son édition ;
 - b. selon sa nature³.

Les règles de Cutter furent largement adoptées et la plupart des bibliothèques dont le catalogue était constitué de fiches mobiles se dotèrent d'un système à trois points d'accès : par auteur, par titre et par sujet. Cette augmentation du nombre de points d'accès multiplia le nombre de fiches dans les catalogues et renforça l'importance de l'entrée principale puisque la description bibliographique complète des ouvrages ne se trouvait que sur cette fiche. De plus, cette division est à l'origine d'une confusion aux niveaux terminologique et du sens des termes « entrée principale » et « vedette principale » (*main entry* ou *main entry heading*), sur laquelle nous reviendrons plus loin.

En 1961, les Principes de Paris, tirés des réflexions de Seymour Lubetsky, reprirent en grande partie les objectifs que Cutter assigna aux catalogues.

Le catalogue devrait permettre de déterminer :

- 2.1. si la bibliothèque possède un livre selon
 - a) son auteur ou son titre, OU
 - b) si l'auteur est inconnu, son titre seulement, OU
 - c) si l'auteur et le titre sont inappropriés ou insuffisants à l'identification du livre, un substitut valable au titre ET
- 2.2
 - a) quelles œuvres d'un auteur possède la bibliothèque ET
 - b) quelles éditions de ces œuvres possède-elle ⁴.

Les Principes de Paris et les objectifs de Cutter assignent deux fonctions au catalogue : une fonction de repérage (*finding list function*) permettant de trouver un ouvrage selon son auteur, son titre ou son sujet, et une fonction

de regroupement (*collocative function*) permettant de grouper toutes les éditions et les manifestations d'une œuvre d'un auteur donné. Ces fonctions sont importantes car ce sont elles, entre autres arguments, qu'invoqueront les défenseurs de la pertinence de l'entrée principale dans les catalogues informatisés. Aujourd'hui, les règles de catalogage anglo-américaines révisées sont basées sur ces principes et maintiennent l'importance de bien choisir l'entrée principale d'un document en y consacrant un chapitre entier, le chapitre 21, que les détracteurs de l'entrée principale voudraient bien voir disparaître, ou à tout le moins, modifié (Règles de Catalogage Anglo-Américaines 2 1998, xxix).

2.2 Qu'est-ce que l'entrée principale ?

Les catalogueurs ayant écrit au sujet du concept d'entrée principale s'entendent sur une chose : sa définition est pour le moins imprécise et entraîne une confusion quant à son interprétation. Et c'est ce qui explique, en partie, le débat entourant sa pertinence aujourd'hui. D'Angelo a raison de conclure que les auteurs définissent et interprètent le concept d'entrée principale selon ce qu'ils veulent démontrer et il ajoute : « admittedly, the concept invites us to interpret it any way we want; but in a rule-based profession such as cataloguing, ambiguity should not be tolerated » (D'Angelo 1997, 5-6).

La principale confusion chez les catalogueurs vient des termes « entrée principale » et « vedette principale » que nous avons évoqués plus haut. Dans un article traitant, entre autres, de cette confusion, Brunt relate qu'avant une importante conférence s'étant tenue à Toronto en 1997 au sujet de l'amélioration des règles de catalogage anglo-américaines, la majorité des intervenants ayant participé à un babillard électronique au sujet de la définition de l'entrée principale confondaient « entrée principale » et « vedette principale » (Brunt 1999, 329).

Selon le glossaire des RCAA2, l'entrée principale (ou la notice principale) (*main entry*) est l'« enregistrement catalographique complet d'un document disposé selon une présentation qui assure au document une identification et une référence uniforme. La notice principale peut comprendre le rappel des vedettes », et la vedette principale (*main heading*) est la « première partie d'une vedette qui comprend une sous-vedette ».

Pour la majorité des auteurs, ces définitions sont loin d'être précises et entraînent une série d'interprétations différentes de l'entrée principale. Cela s'explique, selon Winke, par le fait que le chapitre 21 des RCAA2, traitant

du choix de l'entrée principale, n'aborde pas celle-ci comme étant la notice complète d'un ouvrage, comme définit dans le glossaire, mais comme la vedette principale (Winke 1993, 56). Ainsi, même les RCAA2 semblent confuses quant au sens et au rôle de l'entrée principale. Est-il surprenant, alors, que les catalogueurs ne s'entendent pas sur son interprétation?

The Encyclopedia of Library and Information Sciences attribue deux sens à l'entrée principale : « the basic catalog card, usually the author entry, giving all the information necessary to the complete identification of a work » et « the entry chosen for the main card » (note 10). Ainsi, l'entrée principale est interprétée soit comme l'en-tête d'une fiche bibliographique (la combinaison de l'auteur et du titre d'une fiche bibliographique), soit comme la description complète d'un ouvrage sur une fiche bibliographique (Winke 1993, 55-56). Dans les champs MARC, l'entrée principale est traduite par le champ 1XX et les entrées secondaires par le champ 7XX. Ainsi, selon le sens et les fonctions attribués à l'entrée principale, la pertinence de la maintenir dans les catalogues électroniques d'aujourd'hui est questionnée.

3. Le débat sur la pertinence de l'entrée principale

3.1 Les arguments en faveur de l'élimination de l'entrée principale

Le débat entourant la pertinence de l'entrée principale n'a pas débuté avec l'arrivée des catalogues électroniques. En fait, si l'on s'en tient à la première définition de l'entrée principale, soit la fiche bibliographique qui décrit complètement un document, on conçoit facilement que dès l'arrivée des fiches bibliographiques à la fin du XIXe siècle, avec leur mobilité et leur caractère reproductible, l'entrée principale ait perdu de sa pertinence. En effet, si l'on peut multiplier les accès à un document et que tous ces accès peuvent contenir la description complète d'un document, pourquoi maintenir ce concept d'entrée principale s'il n'a plus de fonction dans la pratique ? C'est d'ailleurs ce que font remarquer plusieurs auteurs, dont Winke :

With the advent of the Library of Congress' sale of unit entry cards in 1901, the concept of main entry was dealt its first serious blow. In a unit entry system, all cards contain all information about the publication, but each has a unique heading typed above the record indicating where in the catalog it should be filed. The card with no overtyping is the main entry. In such an environment, the accepted basis for the usefulness of the main entry was essentially obviated, as the visual and bibliographical differences between a main entry card and an added entry card are minimal and inconsequential (Winke, 1993).

Dès 1955, Koichi Mori plaidait en faveur de l'élimination de l'entrée principale dans un article intitulé *Separation of Headings and Description*⁵, puis en 1972, Mohamed Hamdy consacrait un ouvrage complet sur le sujet (Hamdy 1972). Bien sûr, le débat sur la pertinence de maintenir l'entrée principale resurgit au début des années 1990 avec l'arrivée et la multiplication des catalogues informatisés.

Tous les auteurs en faveur de l'élimination de l'entrée principale font remarquer que ce concept fut créé à l'époque où les catalogues n'étaient pas informatisés. L'entrée principale était pertinente dans la mesure où il était impératif dans les « catalogues-livres » de déterminer une seule entrée par ouvrage et de limiter les accès dans les catalogues constitués de fiches (mais là encore, la possibilité de reproduire entièrement les fiches minimisait l'importance de l'entrée principale).

L'entrée principale définie comme description complète d'un document et point d'accès principal à un document perd toute sa pertinence dans un catalogue informatisé puisque, théoriquement, un catalogue informatisé peut offrir une multitude de points d'accès et affiche à chaque fois la notice complète des documents sélectionnés. Ses détracteurs font alors référence à la différence entre les champs MARC 1XX et 7XX. Sheila Intner déclare : « It doesn't matter whether it is a main or added entry name, I get all the records that tag that name as a retrieval point (100/700). We don't use main entries for storing, sorting, searching or retrieving author's name » (Intner 1996, 3). Winke approuve : « No user (no librarian as well?) cares whether an author's name is entered as a main or added entry when searching the catalog. Nor does a user [...] pause to think of whether Hemingway is a 100 or a 700 in any given catalog » et ajoute « if the concept of and the need for the main entry are so important that it occupies fully 13 percent of the present cataloguing code, why is it ignored when the code is applied to the catalog, and the use of it not made available to the library's user? » (Winke 1993, 3).

Ce qui expliquerait pourquoi les RCAA2 détaillent par de multiples règles comment distinguer l'entrée principale des entrées secondaires même si cette différenciation a peu ou pas d'incidence dans les catalogues informatisés, c'est que ce code, malgré ses révisions, fut conçu avec la bonne vieille fiche bibliographique de 3 par 5 pouces comme arrière-plan. Or ces fiches entraînaient une série de compromis (sur le nombre d'accès possibles et sur la retranscription complète des fiches) qui n'existent plus aujourd'hui dans les catalogues informatisés (Ayres 1995, 17). D'Angelo (1997, 7), Intner (1996, 3), Ayres (1995, 7), Shoham et Lazinger (1991, 65) n'hésitent alors pas à taxer les responsables des RCAA de conservatisme.

Un autre argument en faveur de l'élimination de l'entrée principale avancé par les auteurs est inclus dans les RCAA2. Le paragraphe 0.5 mentionne : Le problème inhérent à l'emploi de vedettes multiples (i.e. ensemble de vedettes de valeur équivalente attribuées à chaque document décrit) a été examiné mais n'a pas été formulé dans les règles. Toutefois, l'on admet que plusieurs bibliothèques ne distinguent pas la vedette principale des autres vedettes ». Les concepteurs des RCAA2 auraient ainsi avoué avec ce paragraphe la non-pertinence de l'entrée principale, mais ne l'auraient pas complètement éliminée des règles par manque de temps (Winke 1993, 54). D'Angelo se demande alors ceci : « why devote a whole chapter, chapter 21, to rules for main and added entries? Presumably, rules are written to be followed, not ignored. If you implicitly invite people to ignore the rules, why bother having them in the first place? » (D'Angelo 1997, 6).

Ceux qui s'opposent à l'entrée principale affirment aussi que le choix de cette dernière est la décision la plus longue et parfois la plus épineuse que les catalogueurs ont à prendre alors que cette décision a finalement peu ou pas d'impact dans les catalogues informatisés. Ayres rapporte que des réviseurs de l'*Australian National Bibliography* passent 20 % de leur temps à choisir l'entrée principale des documents (Dunlop 1996, 31). Mori, en 1965, estimait que le choix de l'entrée principale représentait 20 à 40 % du temps nécessaire à la composition complète d'une fiche bibliographique⁶. Ces auteurs croient que le temps dévolu à déterminer l'entrée principale servirait mieux les usagers des catalogues s'il était consacré à la rédaction de résumés ou à la reproduction des tables des matières des documents.

Winke avance deux autres arguments en faveur de l'élimination de l'entrée principale. D'abord, il soutient que les RCAA2 ont été principalement élaborées pour les monographies, pour lesquelles il est plus facile de déterminer le principal responsable d'une œuvre, et par conséquent, l'entrée principale. Les choses se compliquent (avec la règle 21.1B2) lorsqu'il faut déterminer qui est le principal responsable d'un document produit par un organisme ou d'un document audiovisuel. Pour ces derniers, l'entrée principale ne désigne pas le principal responsable d'une œuvre (car il est trop difficile de le déterminer entre le réalisateur, les producteurs, les acteurs, etc.), mais le titre du document. Winke se demande alors pourquoi il serait nécessaire de garder l'entrée principale pour les publications imprimées alors qu'elle n'est pas nécessaire pour les documents audiovisuels, et que son absence n'empêche en rien la localisation et le regroupement de ce type de documents.

Il soutient également que le fait de déterminer les entrées principale et secondaires d'un document limite l'accès à ce document. En effet, selon la règle 21.6C2 des RCAA2, lorsqu'un ouvrage possède plus de trois auteurs ayant une responsabilité égale face à l'ouvrage, l'entrée principale se fait au titre et seulement le premier auteur est mentionné. Ainsi, les autres auteurs sont éliminés des accès, réduisant par le fait même l'accès à ce document pour un usager qui ne connaîtrait que le nom d'un auteur subséquent.

Winke réfute ainsi un autre des arguments des auteurs en faveur du maintien de l'entrée principale : selon eux, elle permettrait de remplir une des fonctions du catalogue prescrite dans les Principes de Paris, soit celle de regrouper les documents écrits, dans ce cas-ci, par auteur. En passant sous silence le nom de plusieurs auteurs d'un ouvrage collectif, l'entrée principale nuirait au regroupement des documents produits par un auteur donné (Winke 1993, 57).

Enfin, Dunlop répond à ceux qui croient que l'entrée principale permet une certaine normalisation des fiches bibliographiques (un des arguments majeurs avancés par les défenseurs de l'entrée principale comme nous le verrons plus loin) qu'ils se trompent : une étude comparative menée à la *Library of Congress* et à la *British National Library* portant sur le choix de l'entrée principale a démontré qu'il y avait eu plusieurs variations pour le choix de l'entrée principale pour un même document. Une étude similaire donna les mêmes résultats pour l'*Australian National Bibliography* (Dunlop 1996, 28).

Devant les arguments avancés par les détracteurs de l'entrée principale, les défenseurs de celle-ci ne sont pas restés muets et l'ont défendue avec ténacité. Nous verrons que le débat est surtout lié à la définition de l'entrée principale et par conséquent, aux fonctions que ces auteurs lui attribuent.

3.2 Les arguments en faveur du maintien de l'entrée principale

Pour les défenseurs de la pertinence de l'entrée principale dans les catalogues informatisés, ce qui importe dans la définition de l'entrée principale est la notion d'uniformité. Rappelons que les RCAA2 décrivent l'entrée principale comme étant l'« enregistrement catalographique complet d'un document disposé selon une présentation qui assure au document une identification et une référence uniforme. » L'entrée principale servirait donc à normaliser les citations bibliographiques. Martin déclare ceci : « so the reason we have main entries is to provide a uniform heading for works, so that whenever a work is referred to in a catalogue, it will always have the same access point regardless of what those works are called in particular

items » (Martin 1996, 24). Toutefois, Martin nuance son affirmation en ajoutant que l'entrée principale arrive mal à jouer ce rôle dans les catalogues informatisés et qu'il serait plutôt souhaitable qu'il existe une fiche bibliographique d'autorité pour les oeuvres (*authorithy records for works*).

Bierbaum abonde dans le même sens et souhaite voir l'entrée principale jouer le rôle d'uniformisation des noms d'auteur : « the bibliographic records for the totality of anyone's work must have a single field. And that field in the MARC record is the 100 (for persons) or 110 (for corporate entities) - the so-called main entry, which is actually a name access field » (Bierbaum 1994, 83).

Madison attribue elle aussi à l'entrée principale un rôle d'uniformisation et l'associe étroitement avec la notion d'auteur. Pour elle, contrairement à Winke, il est essentiel de connaître le principal responsable d'une œuvre : « deleting authorship as a prominent part of the citation process would only create greater confusion with catalog organization » (Madison 1992, 383).

Pour les défenseurs de l'entrée principale, l'uniformité des noms d'auteurs permettrait de regrouper toutes les oeuvres d'un auteur donné, une des fonctions essentielles du catalogue selon les Principes de Paris. Or, comme nous l'avons vu plus haut, Winke, Ayres et Dunlop ont réfuté cet argument, disant que le regroupement des œuvres dans les catalogues informatisés est possible avec tous les accès, pas seulement avec l'entrée principale, et qu'au contraire, celle-ci est plutôt une entrave à ce regroupement (étant donné les erreurs reliées au choix de l'entrée principale et la règle 21.6C2).

Jim Cole soutient quant à lui que l'élimination de l'entrée principale facilite la recherche par auteur. Par exemple, la recherche « k pope alexander. au » (Cole 1995, 106) repêchera tous les documents dont Pope est l'auteur principal et tous ceux pour lesquels il est cité en entrée secondaire (comme traducteur par exemple). Or, selon Cole, un usager pourrait vouloir chercher seulement les œuvres dont Pope est l'auteur principal et pourrait par conséquent faire la recherche suivante : « k pope alexander.100 ». De plus, selon lui, l'entrée principale permettrait une meilleure indexation où il serait primordial de déterminer le principal responsable d'une œuvre. « Si l'entrée principale joue déjà ce rôle, pourquoi l'éliminer? », demande-t-il. D'Angelo rétorque aux arguments de Cole que peu d'utilisateurs connaissent le format MARC, que peu de catalogues permettent ce genre de recherche et que par conséquent, il serait absurde de garder cette fonction de l'entrée principale pour une minorité d'utilisateurs (D'Angelo 1997, 6). Enfin, un des derniers arguments avancés par les défenseurs du maintien de l'entrée principale est le rôle que celle-ci tient dans le classement des documents

sur les rayons (*shelflist and cutting*). D'Angelo répond simplement à cet argument les propos suivants : « this argument is also illogical, because AACR2R doesn't address shelving, and shelving should not affect descriptive rules at all » (D'Angelo 1997, 6).

4. Conclusion

Vous savez maintenant qu'une simple recherche sur Tolstoï implique beaucoup plus de choses que vous ne le soupçonnez. Néanmoins, le catalogue dans lequel vous faites votre recherche arrive parfaitement (ou presque) à vous présenter les œuvres que votre bibliothèque possède sur et de Tolstoï.

Ce que le débat sur l'entrée principale a de plus positif, c'est qu'il entraîne une réflexion sur les nouvelles fonctions que devraient remplir les catalogues informatisés afin de faciliter vos recherches. L'automatisation des catalogues permet d'effectuer des recherches beaucoup plus précises, avec de multiples points d'accès, dans plusieurs catalogues à la fois. Il faut donc, selon plusieurs auteurs, redéfinir les fonctions des catalogues.

Pour Stevens, il devrait exister trois types de catalogues : un catalogue public, un catalogue pour les bibliothécaires et un autre individualisé, chacun avec ses propres caractéristiques et fonctions dans le but de mieux servir les usagers (Stevens 1998, 185). Il croit aussi, tout comme Ayres (Ayres 1995, 11-15), que les catalogues devraient offrir beaucoup plus d'information quant au contenu des documents : ils devraient pouvoir afficher la table des matières des documents, un index, un résumé, une appréciation, des extraits, des liens externes vers d'autres sources d'information, etc. Ayres souhaite aussi une révision des RCAA : celles-ci, d'abord conçues pour un environnement manuel, devraient être révisées en tenant compte de toutes les possibilités qu'offrent les catalogues informatisés (Ayres 1995, 13-14). Carpenter prône également une amélioration des catalogues dans le but de les rendre encore plus faciles à utiliser pour les usagers. Il propose d'éliminer les différents champs de recherche (par auteur, par titre ou sujet) et de les remplacer par un seul champ d'interrogation : le catalogue devrait être en mesure d'afficher toutes les notices reliées aux termes de recherche (Carpenter 2000, 63).

Quelles que soient les caractéristiques du catalogue de demain, il demeure essentiel qu'il soit d'abord facile à utiliser pour les usagers et qu'il affiche les résultats les plus précis. Si cette précision exige le maintien du choix de l'entrée principale des documents, qu'il en soit ainsi. Par contre, si son

absence ne change en rien les résultats obtenus, pourquoi ne pas l'éliminer ?

Notes

1. • Cité dans S. Shoham et S. Lazinger, 1991. [retour](#)
 2. • Les termes d'entrées principale et secondaires apparurent pour la première fois avec les 91 règles du *British Museum*, premier code moderne de catalogage, au début du XXe siècle. R. Brunt, 1999. [retour](#)
 3. • C.A. Cutter cité dans S. Shoham et S. Lazinger, 1991. [retour](#)
 4. • International Conference on Cataloguing Principles, *Statement of Principles Adopted at the International Conference on Cataloguing Principles, Paris, October 1961*, cité dans M. Carpenter, 2000, p. 61. [retour](#)
 5. • K. Mori cité dans S. Shoham et S. Lazinger, 1991. [retour](#)
 6. • *Ibid.* [retour](#)
-

5. BIBLIOGRAPHIE

Ayres, F. H. « Bibliographic Control at the Cross Roads. » *Cataloging and Classification Quarterly* 20, no 3 (1995): 5-18.

Bierbaum, E. G. « A Modest Proposal: no more Main Entry. » *American Libraries* 25, no 1 (1994): 81-84.

Brunt, R. « From Main Entry to Work Authority Record: Development of a Cataloging Fundamental. » *Library Review* 48, no 7 (1999): 328-336.

Carpenter, M. « Main and Added Entries. » In Connell, T.H. et Maxwell, R.L. (éd.). *The Future of Cataloging. Insights from the Lubetsky Symposium: April 18 1998, University of California, Los Angeles*. Chicago: American Library Association (2000): 60-71.

Cole, J. « Letter to the Editor : Reply to R.C. Winke. » *Cataloging and Classification Quarterly* 20, no 1 (1995) : 105-112.

D'Angelo, R. « Main Entry in the Automation Age: a Review of the Theory. » *Technicalities* 17, no 9 (1997): 5-7.

Dunlop, P. « Main Entry: the Argument against the Irrelevance of the Main Entry. » *Cataloging Australia* 22, nos 1-2 (1996): 26-33.

Hamdy, M. N. *The Title Unit Entry, an Argument for the Rejection of the Author Main Entry in Theory and Practice*. [Pittsburgh]: University of

Pittsburgh, 1972.

Intner, S. « Stream of Consciousness: Main Entry - R.I.P. » *Technicalities* 16 (1996): 2-3.

Madison, O. M. A. « The Role of the Main Entry Heading in the Online Environment. » *Serials Librarian* 22, nos 3-4 (1992): 371-391.

Martin, G. « Main Entry: the Argument for a Defence of Main Entry in the OPAC. » *Cataloging Australia* 22, nos 1-2 (1996): 21-25.

Règles de catalogage anglo-américaines (RCAA2). 2e éd., rév. de 1998, Montréal, Asted, 2000.

Shoham, S. et Lazinger, S. « The No-Main-Entry Principle and the Automated Catalog. » *Cataloging and Classification Quarterly* 12, nos 3-4 (1991): 51-67.

Stevens, N. D. « The Catalogs of the Future: a Speculative Essay. » *Information Technology and Librarians* 17, no 4 (1998): 183-187.

Winke, R. C. « Discardind the Main Entry in an Online Cataloging Environment. » *Cataloging and Classification Quarterly* 16, no 1 (1993): 53-70.